



**78E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**SIXIEME COMMISSION**

**DEBAT GENERAL DE LA 6EME COMMISSION**

**POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR :**

**« MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL »**

**DÉCLARATION DE**

**S.E.M TIEMOKO MORIKO  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

*A vérifier au prononcé*

*New York, le 02 octobre 2023*

## **Monsieur le Président,**

Ma délégation félicite à son tour l'ensemble de votre bureau pour le choix porté sur ses membres, en vue de diriger les travaux de la sixième Commission au cours de cette 78ème session de l'Assemblée générale.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport A/78/211 du 24 juillet 2023 relatif aux pratiques des Etats membres dans le processus de lutte contre le terrorisme.

La Côte d'Ivoire souscrit aux déclarations précédemment faites au nom du Mouvement des Non-Alignés, du Groupe Africain et de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Toutefois, elle souhaiterait faire, à titre national, les observations ci-après.

## **Monsieur le Président,**

L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions du globe les plus frappées par le terrorisme international qui a pour corollaire les pertes en vies humaines et en ressources matérielles, le recul de l'économie, la pauvreté croissante, la conflagration du tissu social, les changements de régimes politiques, le sous-développement, l'immigration illicite et la dégradation des relations internationales.

A l'instar de la majorité des Etats de la communauté internationale, la Côte d'Ivoire s'est engagée très tôt dans la lutte contre ce phénomène dévastateur.

Ainsi, au niveau national, le Gouvernement ivoirien a initié depuis 2015 une adaptation de son cadre juridique par l'adoption de textes de loi contre le terrorisme et son financement ainsi que contre le blanchiment des capitaux qui en constitue l'un des phénomènes adjacents.

Dans la même veine, une Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) a été ouverte à Jacqueville, à quelques kilomètres d'Abidjan, depuis 2021.

Cette Institution mise sur pied par la Côte d'Ivoire et la France vise le renforcement des capacités des acteurs nationaux et internationaux engagés dans la lutte contre le terrorisme. Elle se charge ainsi de la formation de policiers, gendarmes, militaires, magistrats, douaniers et personnel pénitentiaire impliqués directement dans la lutte contre ce fléau.

### **Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire contribue également à toutes les initiatives prises par la CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations Unies, dans le cadre de cette lutte commune.

Aussi, a-t-elle participé activement à « l'Initiative d'Accra », dont l'objectif est l'échange d'information, du renseignement et de la conduite d'opérations militaires transfrontalières coordonnées. Mon pays en appelle à plus d'entente, de cohésion et de solidarité entre les pays impliqués dans cette initiative pour plus de succès en ce moment où le terrorisme se fait de plus en plus pernicieux dans notre sous-région.

La Côte d'Ivoire est de surcroît partie aux dix-neuf (19) instruments internationaux élaborés par la Communauté internationale pour prévenir les actes terroristes et reste favorable au projet d'une Convention générale sous les auspices des Nations Unies.

### **Monsieur le Président,**

Il convient d'observer que malgré la mise en place de nombreux mécanismes de lutte initiés par les grands groupes régionaux et sous-régionaux, le combat contre le terrorisme est loin d'être gagné, comme en témoigne les récents développements dans le Sahel, notamment.

Aussi ma délégation voudrait-elle plaider pour plus de compréhension, de solidarité et d'engagement de la part de la Communauté internationale pour le financement des opérations de paix initiées par les Etats Africains.

Un engagement fort des Nations Unies dans les régions du globe particulièrement menacées renforcerait la confiance et la coopération entre les acteurs de la lutte, pour des résultats effectifs et tangibles.

**Monsieur le Président,**

Le constat est également fait que la pauvreté, surtout celle qui frappe la jeunesse des pays en développement, constitue un terreau fertile pour la recrudescence du terrorisme.

C'est pourquoi, ma délégation nourrit l'espoir ardent de voir se réaliser, dans les meilleurs délais possibles, les Objectifs de Développement Durable.

Plus globalement, la Côte d'Ivoire voudrait croire au renforcement de la lutte contre la pauvreté, ce qui pourrait contribuer grandement à la réduction des conditions propices à l'avancée de ce fléau.

**Je vous remercie.**